



Prise de position sur la situation actuelle des migrants en Europe

Mars 2016

Le flux de migrants vers l'Europe et la crise humanitaire qui en résulte doivent faire l'objet d'une intervention professionnelle sur le plan de la santé et de l'éducation et nécessitent l'adoption de mesures spécifiques au niveau de la communication et de l'apprentissage linguistique.

Le Comité Permanent de Liaison des Orthophonistes/Logopèdes de l'Union Européenne (CPLOL) apporte son soutien à toutes sortes d'actions visant à s'occuper et à soutenir au mieux les familles venues chercher refuge dans les pays européens. Outre les besoins fondamentaux, ces populations en mouvement ont besoin de développer des compétences sur le plan de la communication afin d'optimiser leurs chances d'intégration dans des environnements et des contextes nouveaux. En outre, il est nécessaire de mettre en place des stratégies de communication entre les travailleurs-clés et les migrants afin de permettre à ces familles d'optimiser leurs chances de trouver un travail dans des conditions aussi précaires. En tant qu'orthophonistes et experts en communication, il est de notre devoir éthique et de notre responsabilité de relever ces nouveaux défis et d'y répondre en tant que professionnels.

En gardant ces faits à l'esprit, les orthophonistes de toute l'Europe peuvent apporter leur contribution dans des domaines variés :

➤ **Travail en amont :**

- Renforcer les compétences de communication au cours de la phase de réception en encourageant, en développant et en soutenant les compétences existantes des travailleurs-clés /des volontaires.
- Sensibiliser les populations aux stratégies de communication, facilitateurs et aux défis qu'elles peuvent rencontrer dans un environnement multiculturel.
- Agir en tant que consultants dans le développement de la Communication Augmentée et Alternative (CAA), p.ex. pour les tableaux de communication.

➤ **Education :**

- Travailler en collaboration avec les professeurs de langues afin d'utiliser les stratégies liées aux contextes culturels pour développer les compétences linguistiques de base.
- Repérer les éducateurs ou les orthophonistes au sein de la population de migrants et créer un réseau capable d'assister les enfants et les adultes ayant des besoins spécifiques au sein des communautés de migrants.
- Former les fonctionnaires des pays d'accueil ou de transit aux bases de la communication transculturelle afin de faciliter les formalités administratives.
- Agir à titre d'intermédiaires afin de promouvoir l'apprentissage oral et écrit de la langue du pays d'accueil.

➤ **Santé :**

- Apporter un soutien professionnel dans le domaine de l'orthophonie lorsque notre expertise professionnelle est sollicitée.
- Faciliter l'accès aux services de santé.

➤ **Intégration :**

- Contribuer à réduire les barrières culturelles grâce à la communication et à l'échange de connaissances / d'expériences afin de promouvoir une optique multiculturelle grâce au dialogue.
- Servir d'interlocuteur et de médiateur auprès des instances publiques et privées.

➤ **Entreprenariat :**

- Aider les adultes ayant des besoins / exigences pédagogiques spécifiques au niveau de la formation, afin de faciliter leur intégration sur le marché du travail, en nous appuyant sur les outils dont nous disposons pour faciliter la communication et le langage.

En conclusion, le CPLOL, représentant des orthophonistes de l'Union européenne, témoigne de son soutien envers tous les migrants dans cette crise humanitaire et est convaincu que les orthophonistes pourraient fournir, en partie, l'assistance professionnelle nécessaire dans une telle situation et contribuer à atténuer certains problèmes créés par des conditions difficiles et précaires pour les migrants comme pour les pays d'accueil.

Michèle Kaufmann-Meyer, Présidente